

UNE POLITIQUE QUI N'A DE SOCIALE QUE LE NOM



Lors du CSE du mois d'août, la direction a présenté le Bilan Social arrêté au 31/12/2019.

Les élus ont voté à l'unanimité une expertise destinée à mesurer les impacts des orientations stratégiques de la CEBPL.

Nous nous attendions au pire... Nous n'avons pas été déçus.

La CEBPL court après les bons résultats et les premières places. Quoi de plus normal ? Le personnel est le premier à être fier des bons résultats engrangés et des places d'honneur. Il en est cependant une pour laquelle, nous l'espérons, la direction de la CEBPL n'ira pas s'enorgueillir : Nous sommes sur le podium en ce qui concerne le nombre de suppressions de postes avec une baisse de 226 salariés dont 162 CDI et 62 alternants. Sur la baisse de 300 CDI annoncée pour fin 2021, nous en sommes déjà à 321... Cherchez l'erreur.

Autre triste podium: La CEBPL est la première Caisse de France en ce qui concerne le nombre de démissions (141 pour 354 départs).

190 embauches viennent tenter de contrebalancer cette forte diminution des effectifs sans beaucoup d'effets.

Le taux de Turn-Over est de 8,9% contre 7,9% pour le Réseau Caisse d'Épargne (RCE). Et une première place de plus !!! Pour la petite histoire, la moitié des GC particuliers a été renouvelée en deux ans et 25% des CA PRO ont quitté la CEBPL en 3 ans.

Concernant l'absentéisme, la CEBPL ne se distingue pas par rapport au RCE et reste dans la moyenne nationale. Son taux est tout de même de 7,9% des effectifs, soit l'équivalent de 179 ETP absents en permanence sur les 2013 CDI de la filière Forces de vente de la Caisse. Les absences de courte durée sont supérieures de près de 8 points au RCE (64,2% contre 56,6%).

En ce qui concerne la rémunération moyenne, la CEBPL occupe une belle... dernière place avec près de 2300 € annuel de moins que le RCE et une jolie avant-dernière place pour le montant moyen d'intéressement/participation avec un peu plus de 1800 euros de moins que le RCE.

A la vue de tous ces chiffres plus que mauvais et catastrophiques, vos élus ont voté lors du CSE de Novembre un avis défavorable sur la Politique Sociale 2019 de la CEBPL.

Benoît BRIER, Marie Laure CRENN, Brigitte ECUYER, Catherine GERARD, Philippe LAFOURCADE, Fabienne LETHEREAU, Michèle NOUVEL, Valérie PAVIC, Agnès PERRAUT, Frédéric ROIGNANT, Loïc STEPHAN.